



## proAction™ : Traçabilité

Dans le cadre du programme proAction<sup>MD</sup>, les producteurs laitiers canadiens produisent des aliments nutritifs et de grande qualité en vertu de normes parmi les plus strictes au monde. proAction s'appuie sur des règlements rigoureux des gouvernements fédéral et provinciaux, donnant la certitude que chaque goutte de lait canadien a été produite avec soin.

S'appuyant sur le succès de programmes de traçabilité provinciaux, les PLC ont travaillé avec Lactanet Canada pour développer TracéLaitier, un système national de haute qualité de traçabilité des bovins laitiers. TracéLaitier fournit l'infrastructure de gestion des données nécessaire pour fournir une image réelle et pancanadienne des déplacements des bovins laitiers.

### Normes de traçabilité à la ferme



L'Agence canadienne d'inspection des aliments a établi des règles en matière de traçabilité afin de protéger la santé animale et humaine et de garantir la salubrité de l'approvisionnement alimentaire.

En vertu de la réglementation fédérale et des exigences du volet Traçabilité de proAction, les personnes qui sont en possession de bovins laitiers, ou qui sont chargées du soin ou du contrôle de bovins laitiers, doivent consigner et déclarer les renseignements visant l'identification, les déplacements, la localisation et la responsabilité de garde.

Cela permet un suivi efficace des déplacements des bovins laitiers, et en cas d'urgence sanitaire animale, peut contribuer à atténuer les impacts économiques, environnementaux et sociaux, et à réduire le délai de réaction.



PARTENARIAT  
CANADIEN pour  
L'AGRICULTURE

Canada

Pour plus d'informations  
sur proAction :

[producteurslaitiers.ca/proaction](http://producteurslaitiers.ca/proaction)

Pour plus d'informations sur les  
Producteurs laitiers du Canada :

- [producteurslaitiers.ca](http://producteurslaitiers.ca)
- [communications@dfc-plc.ca](mailto:communications@dfc-plc.ca)



## Le respect des normes de traçabilité de proAction signifie que :



- Toutes les fermes laitières se voient attribuer un numéro d'identification du site unique. En fait, chaque endroit où une vache est susceptible de se rendre possède un numéro d'identification du site unique, ce qui permet un suivi précis de ses déplacements.



- Chaque vache laitière au Canada possède un numéro d'identification unique et est identifiée dès la naissance à l'aide de deux identifiants. L'un de ces identifiants comporte une puce RFID que les producteurs utilisent pour suivre les déplacements de l'animal depuis sa naissance jusqu'à ce qu'il quitte la ferme.



- Chaque fois qu'un veau naît, qu'une vache laitière se déplace d'un endroit à un autre ou qu'elle décède, l'événement est consigné et déclaré dans un système de traçabilité national nommé TracéLaitier.



- Les numéros d'identification des vaches sont également utilisés à la ferme pour faire le suivi de la santé des animaux et des traitements qu'ils reçoivent tout au long de leur vie. Cette exigence en matière de traçabilité est essentielle au succès des volets Qualité du lait, Salubrité des aliments, Bien-être animal et Biosécurité de proAction.



Les producteurs laitiers investissent dans des systèmes de traçabilité comme TracéLaitier afin que la salubrité de l'approvisionnement en lait canadien soit digne de la confiance des consommateurs.



PARTENARIAT  
CANADIEN pour  
L'AGRICULTURE

Canada

Pour plus d'informations  
sur proAction :

[producteurslaitiers.ca/proaction](http://producteurslaitiers.ca/proaction)

Pour plus d'informations sur les  
Producteurs laitiers du Canada :

- [producteurslaitiers.ca](http://producteurslaitiers.ca)
- [communications@dfc-plc.ca](mailto:communications@dfc-plc.ca)